

Les travailleurs décidés à évincer Sidi Said

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Assemblée populaire nationale

Les députés FLN appellent
Bouchareb à déposer sa démission

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4804 - Jeudi 13 juin 2019 - Prix : 10 DA

Page 2

Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine

Le Snapo annonce une conférence nationale sur les psychotropes

Page 3

● Montage automobile

La ministre
Djamila Tamazirt :
les dernières
mesures sont
«transitoires»



Page 4

● Tizi Ouzou

Un incendie
à l'hôtel Lala
Khedidja cause
d'importants
dégâts matériels

Page 24

Cour suprême

Ahmed Ouyahia sous mandat de dépôt



Alors que les affaires en justice, impliquant de hauts responsables et d'importants opérateurs économiques, dont nombre d'entre eux ont été mis en détention provisoire à la prison d'El Harrach, sont presque devenues monnaie courante auprès de l'opinion publique, l'information tombée hier en fin d'après-midi a eu l'effet d'une bombe : Ouyahia envoyé en prison !

Lire page 2

Pétrole

Le panier de l'Opep à 62,56 dollars le baril

Page 5

Une commission ministérielle chargée de la révision de l'organisation

Changements de commissaires et lieux des festivals artistiques

Page 13

Cour suprême

Ahmed Ouyahia sous mandat de dépôt

■ *Alors que les affaires en justice, impliquant de hauts responsables et d'importants opérateurs économiques, dont nombre d'entre eux ont été mis en détention provisoire à la prison d'El Harrach, sont presque devenues monnaie courante auprès de l'opinion publique, l'information tombée hier en fin d'après-midi a eu l'effet d'une bombe : Ouyahia envoyé en prison !*

Par Nassim S.

Un ex-Premier ministre, personnalité centrale dans l'échiquier politique algérien, placé sous mandat de dépôt, est une première dans l'histoire du pays. L'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia et Abdelghani Zaalane, ex-ministre des Transports et des Travaux publics, s'étaient présentés hier après-midi à la Cour suprême pour y être entendus par le juge d'instruction. Ils étaient convoqués pour des accusations de malversations et de corruption dans l'affaire Ali Haddad, entres autres, le patron du FCE étant déjà placé en détention à la prison d'El Harrach. Les deux responsables ont déjà comparu dans cette affaire au tribunal de Sidi M'hamed, qui les a renvoyés devant cette instance judiciaire au vu de leur statut de membres du gouvernement au moment des faits qui leur sont reprochés. Si rien n'avait filtré en fin d'après-midi sur le contenu réel des accusations ciblant le Premier ministre déchu, il n'est pas exclu qu'il soit inculpé également, hormis l'affaire Haddad, dans celle de Tahkout, patron des transports éponymes et du groupe TMC, en prison depuis deux jours, et dans celle des frères Kouninef, Réda, Abdelkader Karim et Noh-Tarek, propriétaires du groupe KouGC, détenus depuis le 25 avril. Ayant été à plusieurs reprises ministre, Chef du gouvernement et/ou Premier ministre ces vingt-cinq dernières années, et SG d'un grand parti, en l'occurrence le RND, au centre des pouvoirs qui se sont succédé, surtout avec Bouteflika, Ouyahia s'est taillé une place de premier plan dans le paysage politique national. Il était alors évident que les regards, tout en respectant le principe cardinal de la présomption d'innocence, se tournaient vers lui en qualité de carrefour décisionnel incontournable dans les grands marchés publics et

les grands projets de développement nationaux, notamment dans l'industrie et les travaux publics. Les lourds griefs retenus par le juge d'instruction à son encontre tournent autour de la corruption, malversations diverses, détournement de biens publics et d'abus d'autorité aux fins d'enrichissement sur fonds de délits d'initié et de collusion d'intérêts. Les images passées hier par les chaînes de télévision, montrant une foule déchaînée attendant l'arrivée d'Ahmed Ouyahia à la prison d'El Harrach, scandant les mêmes slogans que lors des marches quant au rejet du vol érigé en mode de gestion des deniers publics, attestent de l'attachement de la population aux valeurs d'intégrité et d'honnêteté en tant que critères devant prévaloir dans la moralité des hauts responsables. Cette scansion de mots d'ordre hostiles à Ouyahia marque aussi un soutien éloquent à la dynamique de justice



P.N.E.D.R.

enclenchée depuis plusieurs semaines, dans une optique de moralisation de la vie publique tant attendue par les citoyens et dévoyée par nombre de hauts responsables, notamment ceux ciblés par les affaires en cours introduites en justice ou en voie de l'être. Cette décision du juge de la Cour suprême de placer

sous mandat de dépôt l'ex-Premier ministre s'inscrit en droite ligne dans le principe d'une justice au-dessus de tous. Notons enfin que l'ex-ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, a été également placé en détention préventive par la même instance de la Cour suprême.

Ouyahia rejoint donc d'autres accusés de «haut rang» à la prison d'El Harrach, en attendant évidemment que des procès justes et équitables viennent couronner cette dynamique, avec l'écoute des arguments à charge du ministère public et ceux à décharge de la défense.

N. S.

Rassemblement face à la sourde oreille du SG de l'UGTA

Les travailleurs décidés à évincer Sidi Saïd

Par Thininene Khouchi

Pour la énième fois, des centaines de travailleurs, de syndicalistes ainsi que des citoyens venus de différentes wilayas du pays se sont rassemblés devant le siège de l'UGTA afin de réitérer leurs revendications, à savoir la libération de l'UGTA, le départ de Sidi Saïd et son clan ainsi que la poursuite en justice de ce dernier. «Vingt ans barakat. Qu'il rentre chez lui», criaient les travailleurs qui semblaient en avoir gros sur le cœur. En effet, depuis plus de trois mois, les travailleurs, syndicalistes ou non activant dans différents secteurs, ne cessent de demander le départ du SG de l'Union générale des travailleurs algériens, chose qui ne s'est pas produite encore. Les manifestants qui ont organisé pour la énième

fois un rassemblement devant le siège de l'UGTA ont dénoncé «la justice algérienne qui n'a encore rien fait à propos de cette affaire». «On veut que Sidhoum Saïd rejoigne les détenus d'El Harrach», nous dira un travailleur dans le secteur de l'Education, affirmant qu'«on est là pour une seule et unique revendication. Nous avons suspendu toutes celles à caractère socioprofessionnel pour réitérer la revendication «suprême», à savoir le départ immédiat de Sidi Saïd. Et d'ajouter : «Tant que ce dernier et son clan sont toujours à la tête de l'UGTA, on maintiendra la pression en organisant des rassemblements devant la Centrale syndicale». Un autre manifestant, retraité, nous a confié qu'«il est temps de procéder à un assainissement total au sein de cette instance syndicale qui a perdu de sa crédibilité». En

outre, les opposants à Sidi Saïd ont affiché leur farouche rejet de la tenue du congrès programmé par le secrétariat national les 21 et 22 du mois en cours. Expriment de nouveau le «rejet par les travailleurs de la ligne antipopulaire et anti-travailleurs que suit l'actuel secrétariat national de l'UGTA», les protestataires ont dénié ainsi le droit à la direction actuelle de l'UGTA de prendre la moindre décision qui engage la Centrale, notamment l'organisation du congrès. Ils rejettent toutes les démarches qu'ils jugent illégales et anti-statutaires, entreprises par le secrétariat national. Pour eux, seule la Commission exécutive nationale (CEN) est habilitée à préparer et à organiser un congrès. En revanche, les syndicalistes adhèrent à «la mise en place du comité national de réappropriation

de l'UGTA par les travailleurs». Ils estiment que seule cette instance est «habilitée à parler au nom des adhérents à l'UGTA et de préparer le congrès extraordinaire de l'organisation avant la fin de l'année». Les syndicalistes contestataires ont affirmé qu'ils auront recours à une grève générale des travailleurs dans tous les secteurs, au cas où l'équipe de Sidi-Saïd maintiendrait son planning. «En tout cas, la direction semble décidée à aller jusqu'au bout de son action et tenir le congrès à la date fixée». Enfin, à noter que les syndicalistes d'Alger qui ont enclenché avec leurs collègues des autres régions l'opération de redressement au sein de leur organisation, ont organisé mardi dernier un sit-in devant l'Union de wilaya, à la place du 1er-Mai, non loin du marché Ali-Mellah.

T. K.

Assemblée populaire nationale

Les députés FLN appellent Bouchareb à déposer sa démission

Les députés du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont réitéré, mardi à Alger, leur appel au président de l'APN Mouad Bouchareb afin de déposer sa démission et de «se conformer aux décisions du parti». Dans une déclaration finale ayant sanctionné les travaux de la réunion des deux groupes parlementaires, présidée par le secrétaire générale du parti Mohamed Djemai au siège du FLN, Les députés du groupe parlementaire du FLN à l'APN ont appelé le président de l'APN, Mouad Bouchareb, à «se soumettre à la discipline imposée par le statut et le règlement intérieur du parti et à se conformer à ses décisions, et ce, en réponse aux revendications du peuple ayant été exprimées explicitement lors de son mouvement pacifique».

Ils ont mis l'accent, en outre, sur l'impératif de «faire prévaloir l'intérêt du pays sur ses aspirations personnelles», estimant que la conjoncture que vit l'Algérie actuellement «n'est pas une période de postes mais plutôt une période de stabilité pour l'Algérie». Les membres du groupe parlementaire ont fait part de «leur volonté inébranlable» afin de «rétablir la légitimité volée de la présidence de l'APN au sein de l'unité et la cohésion entre les députés, et ce, de manière à garantir l'efficacité de l'organe législatif». Ils ont dénoncé, en outre, toute tentative «d'atteinte à l'unité des députés», la qualifiant de «faute grave et d'atteinte à la règle de la discipline partisane, ainsi que d'attaque directe aux décisions et aux positions du FLN», soulignant leur engagement de concrétiser les instructions du SG du FLN. Saluant, par ailleurs, «le rôle axial du Commandement

de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'accompagnement du mouvement populaire et ses aspirations légitimes dans la réalisation du changement via des moyens pacifiques tout en évitant au pays tout risque de dérapage vers l'inconnu», les membres du groupe parlementaire ont dénoncé «les attaques ciblant l'ANP et menaçant les positions braves de son commandement». Ils ont affirmé, également, que le soutien à l'institution militaire était «un devoir national constitutionnel car étant en liaison avec la sécurité du pays». Les députés du FLN ont plaidé pour «un dialogue constructif, honnête, fructueux et sans exclusion aucune, regroupant toutes les composantes de la société (partis, organisation, personnalités nationales, élites et médias) afin de réunir les conditions propices à l'organisation d'une élection présidentielle dans les

plus brefs délais, étant la solution adéquate pour sortir de la crise et avorter tous les plans visant à faire perdurer la crise et introduire le pays dans les labyrinthes des périodes de transition», faisant état de leur engagement à examiner «toutes les questions nationales visant à trouver une solution consensuelle à la crise».

Prononçant une allocution à cette occasion, le SG du FLN Mohamed Djemai a réitéré son appel à Mouad Bouchareb de se retirer de son poste, révélant à la presse que sa formation politique «a épuisé tous les moyens fraternels, mais ce dernier maintient sa position». Il a appelé les députés du groupe parlementaire à l'APN à «rester unis et à éviter les conflits», mettant l'accent pour eux sur l'impératif de «ne pas autoriser une autre partie à diviser leurs rangs».

Fahim N.

Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine

Le Snapo annonce une conférence nationale sur les psychotropes

■ Le 16 septembre prochain, le Snapo (Syndicat national des pharmaciens d'officine) tiendra une conférence nationale sur les psychotropes à l'hôtel El Aurassi, Alger. C'est en effet ce que l'on apprend auprès de Zefizef Abdelhak, vice-président national dudit syndicat.



Par Lynda Naili

A ce titre, avec l'objectif d'instaurer un dialogue professionnel et scientifique, et dans le cadre d'un travail d'influence et de lobbying et de médiatisation, cette conférence nationale regroupera toutes les parties concernées (institutions, ministères, experts, et professionnels) par le sujet des psychotropes, affirme Zefizef Abdelhak dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion du Conseil national du syndicat qui a eu lieu le 9 juin dernier.

En outre, après avoir fait le point sur les différentes actions de protestation tenues en mai dernier pour revendiquer la mise en place de mesures garantissant aux pharmaciens l'exercice de leur fonction «en toute sécurité», notamment dans la gestion

et la vente des psychotropes, le Snapo déplore que l'aspect judiciaire de leurs revendications à savoir les peines d'emprisonnement qu'encourent les pharmaciens dans la gestion et la vente des psychotropes, n'ait pas l'écho attendu. «Les affaires de

justice en cours et touchant nos confrères et confrères, font l'objet d'un suivi et d'une assistance, en coordination avec des avocats choisis par les Bureaux des wilayas et le Bureau National, qui apporte toute son aide et son expertise technique et réglemen-

taire», est-il précisé dans le même document.

«Le Bureau national continue à exercer toute la pression sur les décideurs»

Aussi, rappelant que «ces affaires sont à chaque fois discutées avec qui de droit, lors de nos différentes rencontres et réunions», le conseil national du Snapo dira que «malheureusement, certaines procédures et délais judiciaires sont inévitables, et nous devons les subir et en tenir compte». C'est pourquoi, il «se réserve le droit de recourir à d'autres actions de mobilisation, de contestation et de revendication». Et de faire part, à ce propos, que son bureau national a relancé, «en ce début de semaine, dans le cadre d'un travail continu et mené sans relâche, tous les ministères concernés, et a encore rappelé la situation

grave et inquiétante vécue par les pharmaciens d'officine». «Le Bureau national continue à exercer toute la pression sur les décideurs, y compris la Justice, la Santé, le Premier ministre, et la chefferie de l'Etat, pour accélérer, finaliser et adopter les réformes concernant la réglementation en vigueur liée aux psychotropes. Des courriers et rapports ont été envoyés dans ce sens à tous ces départements», conclura le document du Snapo sur cette question. Par ailleurs, le syndicat s'est dit satisfait des réponses à ses revendications réglementaires, dont celles de la publication de l'arrêté ministériel portant classification des psychotropes au Journal officiel et la finalisation de la traduction du projet de décret exécutif sur la gestion des psychotropes en vue de le remettre au Premier ministre pour approbation et publication au Journal officiel également.

L. N.

Jean-Yves Le Drian à propos de la crise politique en Algérie Pour la France «la solution, c'est le dialogue démocratique»

Pour la deuxième fois, Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères français, s'est exprimé sur la crise politique en Algérie. Après l'avoir fait fin mai dernier devant l'Assemblée nationale française, hier c'est dans un entretien accordé au magazine de droite «Le Point» dans lequel il estimera que «la solution (à la crise en Algérie), c'est le dialogue démocratique». A ce titre, le chef de la diplomatie française fera part du soutien de la France officielle aux multiples appels au dialogue démocratique lancés par le chef de l'Etat, Abdelkader

Bensalah, comme solution idoine à la crise politique que vit le pays. En outre, dans cet entretien rapporté par l'AFP, Le Drian affirme que la France est «attentive» à ce que «l'esprit de responsabilité et de dignité qui prévaut en Algérie depuis le début des manifestations puisse continuer à s'exprimer librement». «Le seul souhait de la France, c'est que les Algériens puissent trouver ensemble les chemins d'une transition démocratique», ajouta-t-il. Et de soutenir que «c'est ce que nous souhaitons pour l'Algérie et c'est ce que nous espérons, compte tenu des liens profonds qui

nous rattachent à ce pays. Nous sommes confiants dans l'esprit de responsabilité et de dignité qui prévaut depuis le début des manifestations et qui suscite l'admiration». Pour rappel, le 29 mai dernier, auditionné par la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, Le Drian qualifiant de «très particulière» la situation en Algérie, avait exprimé le souhait de la France pour que «les Algériens puissent trouver ensemble le chemin d'une transition démocratique, compte tenu des liens profonds qui nous lient à ce pays».

L. N.

Exploitation économique des enfants Une centaine de cas signalés depuis janvier

La Déléguée nationale, présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (Onppe), Meriem Chorfi, a indiqué, mardi à Alger, que quelque 100 cas d'exploitation économique d'enfants ont été enregistrés via le numéro vert (11-11) depuis le mois de janvier 2019. «Depuis le mois de janvier, l'Onppe a enregistré, via son numéro vert (11-11), quelque 100 signalements de cas d'exploitation économique d'enfants, dont le plus grand nombre durant le mois de ramadhan et concerne la vente de produits alimentaires dans la rue et même au niveau des autoroutes, ce qui représente des situations de danger impliquant une intervention», a déclaré M^{me} Chorfi dans un entretien à l'APS, la veille de la Journée mondiale contre l'exploitation économique des enfants. Elle a fait savoir, à ce propos, que les signalements de cas d'exploitation économique des enfants ont été transférés en majorité aux

services du milieu ouvert relevant du ministère de Solidarité nationale, composés de spécialistes, d'assistants sociaux, de psychologues et de militants de droits de l'homme en charge de la protection sociale des enfants au niveau local, et ce, en coordination avec les instances et institutions concernées par l'enfance.

Le service du milieu ouvert a pour mission d'assurer le suivi de la situation des enfants en danger, à travers la prise de mesures nécessaires, une fois vérifiée la véracité des informations reçues. Dans ce contexte, M^{me} Chorfi a fait savoir que le service du milieu ouvert offre parfois son assistance à la famille de l'enfant en ques-

tion, en coordination avec les juridictions compétentes, à l'instar des directions locales de l'action sociale (DAS). La loi 15-12 relative à la protection de l'enfant a durci les sanctions à l'encontre de toute personne coupable d'exploitation économique d'un enfant, a-t-elle rappelé, soulignant que l'article 139 stipule

que quiconque exploite économiquement un enfant «est puni d'un emprisonnement d'un an à trois ans et d'une amende de 50 000 DA à 100 000 DA. Cette peine est portée au double lorsque l'auteur de l'infraction est un ascendant de l'enfant ou responsable de sa sauvegarde», a-t-elle précisé.

M. L.

Base de données Une liste des zones d'Alger exposées aux catastrophes naturelles

Le projet du «Plan directeur de résilience urbaine de la wilaya d'Alger (Pdru)», lancé en 2018, avance à un rythme soutenu dans sa mise en œuvre, et ce, afin de mettre en place une base de données «exhaustive» et une cartographie 3D pour définir la liste des régions exposées aux risques des catastrophes naturelles, et ce, dans l'objectif de prendre les mesures préventives adéquates, a indiqué, mardi, Mohamed Smail.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'un atelier sur «le rôle des médias dans le renforcement et la consécration de la culture de prévention et la réduction des risques en

cas de catastrophes naturelles», organisé à Alger, le directeur du projet Pdru, Mohamed Smail, a fait savoir que l'opération avait enregistré une avancée «notable», en coordination avec les différents secteurs et institutions, afin de fournir la wilaya et les institutions publiques en données (une banque de données et une cartographie 3D des différentes régions d'Alger), pour réduire les risques de catastrophes naturelles et renforcer la résilience urbaine.

Le projet est exécuté par des experts relevant des différentes institutions nationales, en partenariat avec le bureau d'études (EMI),

a-t-il précisé. Dans l'objectif de garantir la pérennité de ce projet de 24 mois, des études techniques seront élaborées, en coordination avec les services de 12 secteurs, outre 7 études analyses des risques naturels, dont les séismes, les inondations, les glissements de terrain et les changements climatiques, a-t-il ajouté, soulignant que «la réalisation de ce plan permettra de garantir la résilience de la capitale face aux catastrophes naturelles, et ce, grâce aux résultats des enquêtes, toutes techniques confondues».

G. H.

Montage automobile

La ministre Djamila Tamazirt : les dernières mesures sont «transitoires»

■ Les dernières mesures prises par le gouvernement algérien concernant le secteur automobile sont «transitoires» et visent à «réajuster la balance des paiements», a affirmé, mardi à Alger, la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt.

Par Amina Gh.

Lors d'une audience qu'elle a accordée à l'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, Fernando Moran, la ministre a évoqué les dernières mesures prises par le gouvernement algérien concernant le secteur automobile et son impact sur le projet Seat en Algérie.

«Il s'agit seulement d'une mesure transitoire visant à réajuster la balance des paiements et apporter des correctifs à même de mieux orienter le dispositif d'incitation dédié à cette filière», a-t-elle expliqué, selon un communiqué du ministère.

La ministre a rassuré la partie espagnole que «l'Algérie respecte ses engagements avec ses partenaires», affirmant que le gouvernement algérien «tient toujours à accompagner ce secteur en pleine mutation pour arriver à une industrie automobile intégrée». Pour sa part, M.



Moran a exprimé «la volonté de son pays de développer des partenariats avec l'Algérie». M. Moran a, par ailleurs, transmis à M^{me} Tamazirt les salutations de

son homologue espagnol qui l'invite à effectuer, prochainement, une visite de travail en Espagne dans la perspective de la tenue de la prochaine

Réunion de haut niveau entre les deux pays. Au cours de cette audience, les deux parties ont passé en revue l'état des relations bilatérales et les

aspects de la coopération dans le domaine industriel et celui des mines, a précisé la même source.

A. Gh./APS

Application pour «consolider la démocratie participative»

Lancement de «Istasharatouk»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoun, a annoncé le lancement d'une application baptisée «Istisharatouk» en vue de consolider les principes de la démocratie participative en concrétisation de ses mécanismes, et de conférer plus de transparence à la gestion des affaires internes, selon un communiqué du ministère.

Dans le cadre du suivi continu de la cadence d'avancement de nombreux dossiers d'actualité, M. Dahmoun a supervisé une réunion de coordination avec les directeurs et les cadres centraux au siège de son département, lors de laquelle il a annoncé le lancement d'une première application «s'inscrivant dans le cadre de la série de mesures visant fondamentalement la consolidation des principes de la démocratie participative et la concrétisation de ses mécanismes».

«Istasharatouk» permet de «consulter le citoyen sur les questions en rapport avec le développement local et l'amélioration du cadre de vie», a indiqué le ministre, ajoutant qu'il s'agit, en outre, de définir ses aspirations dans le cadre du développement, notamment des projets de proximité, qui méritent la priorité du financement, et de conférer plus de transparence à la gestion des affaires internes.

Après avoir appelé à «l'enrichissement et au développement des fonctionnalités de cette application», le ministre a mis en avant l'importance de «multiplier ce genre d'initiatives de modernisation des mesures s'inscrivant dans le cadre de la relation administration-citoyen, ainsi que celles liées aux services publics de proximité, à travers l'adoption de nouveaux mécanismes de gestion locale à même de renforcer l'écoute et la prise en charge des besoins des citoyens». Une approche

à même de «donner plus de crédibilité à l'action publique et raffermir le lien entre le citoyen et sa collectivité locale», a-t-il affirmé. Par ailleurs, la réunion a abordé les préparatifs de la saison estivale à la faveur du bilan des dernières missions d'inspection, effectuées par les cadres de l'Intérieur dans les wilayas côtières.

A cette occasion, M. Dahmoun a donné des instructions pour l'accélération de la réunion de toutes les conditions à même de garantir la sécurité et le bien-être des estivants au niveau des wilayas côtières, et pour la diversification des activités de divertissement et culturelles au niveau des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux.

Pour un suivi optimal tout au long de l'année, M. Dahmoun a chargé l'inspecteur général de tracer un intense programme d'inspections à travers l'ensemble des communes côtières avec l'association de tous les inspecteurs centraux et locaux pour accompagner le lancement de la saison estivale, et mettre en place une cellule de suivi centrale, dotée d'un système informatique sur les différentes normes d'aménagement des plages, à même de garantir un suivi immédiat et pallier toute éventuelle lacune.

Soulignant, à ce propos, la nécessité de focaliser l'attention sur les wilayas qui enregistrent une forte affluence d'estivants, notamment Alger, le ministre a insisté sur «l'application stricte» des dispositions du code des marchés publics en matière d'aménagement de plages.

Un numéro vert pour le signalement des noyades et des feux de forêt

Au volet social, le ministre a rappelé «la nécessité de préserver les traditions du

secteur en termes de prise en charge des enfants du Sud et des gardes communales», appelant à «leur généralisation au profit des enfants des retraités de l'ANP et des réfugiés sahraouis, et ce, à travers la programmation de séjours de vacances et de camping dans les wilayas côtières en veillant à garantir les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité».

Dans le souci d'assurer aux estivants des prestations de qualité, M. Dahmoun a demandé «l'actualisation du sondage électronique lancé l'année dernière par le ministère, et sa mise en ligne avec le début de la saison estivale en tant que référence en termes de décisions opportunes».

Dans ce contexte, le ministre a ordonné la mise en service d'un numéro vert dédié au signalement de toute lacune de gestion et à l'alerte de risque de noyade ou de feux de forêt, exhortant les cadres de son département à intensifier les campagnes de sensibilisation dans le cadre d'une approche intégrée et décentralisée en coordination avec les cellules de communication locales.

La réunion de coordination a examiné, par ailleurs, l'étude réalisée par l'Agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des territoires (Anaat) sur le développement socio-économique dans les zones frontalières à partir d'un travail de terrain minutieux et des indicateurs scientifiques unifiés.

Après l'exposé, le ministre a mis en avant l'importance de «l'adoption de l'approche stratégique dans toute étude prospective, à partir des visées socio-économiques selon les objectifs du Plan de développement durable à l'horizon 2030, l'identification des projets à financer en fonction des spécificités socio-économiques et culturelles et la valorisation des caractéristiques de chaque région, en

prenant en compte l'impact à court, moyen et long terme».

Dans ce contexte le ministre a appelé à «s'affranchir désormais de la dimension budgétaire et financière du développement local en allant vers une approche plus efficace, basée sur la planification selon des objectifs s'appuyant essentiellement à l'incidence réelle et aux spécificités régionales pour répondre aux aspirations de la population locale, axées notamment sur le volet socio-économique».

Par ailleurs le ministre a ordonné l'enrichissement du diagnostic territorial des wilayas frontalières, en associant les acteurs institutionnels concernés ainsi que les universitaires, les chercheurs et les experts internationaux, si besoin, estimant que cette étude multidimensionnelle constituera est «une réelle feuille de route» pour le développement de ces régions prioritaires et stratégiques pour les pouvoirs publics.

Dans le cadre de l'intérêt accordé à la vulgarisation du développement local équitablement à travers l'ensemble du territoire national, la réunion a vu la présentation du programme de soutien aux wilayas déléguées dans le Sud, récemment créés, lequel programme compte dix études de diagnostic sur le développement de ces régions.

Dans ce contexte, M. Dahmoun a appelé à l'organisation de journées d'étude pour la vulgarisation des résultats des études réalisées en collaboration avec les départements ministériels concernés, «afin de permettre l'enrichissement des recommandations, de définir le champ d'intervention des différents acteurs et les axes stratégiques de développement, permettant la promotion des wilayas déléguées en wilayas à part entière».

Lyès F.

Pétrole

Le panier de l'Opep à 62,56 dollars le baril

■ Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a reculé mardi à 62,56 dollars le baril, contre 63,01 dollars la veille (lundi), a indiqué hier l'Opep sur son site web.



Par Salem K.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée équatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Mardi, les cours du pétrole montaient un peu lors des échanges européens, dans un marché qui restait prudent face aux incertitudes autour des tensions commerciales sino-améri-

caines.

Dans l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 62,56 dollars à Londres, en hausse de 27 cents par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril de WTI pour livraison en juillet cotait pour sa part 53,77 dollars, en hausse de 51 cents.

«Les cours du pétrole peinent à trouver leur direction (mardi) mais ils bénéficient au moins du soutien des mesures de l'Opep+», a expliqué un analyste, en référence aux limites de la production mises en place par les pays exportateurs de l'Opep, Arabie saoudite en tête, et par leurs partenaires, dont la Russie.

Après s'être retrouvés à

Moscou lundi, les deux piliers de l'accord, les ministres russe et saoudien de l'Energie, ont affirmé que les négociations continueraient notamment lors du G20, fin juin au Japon.

«En l'absence d'un événement marquant, le marché pourrait rester peureux jusqu'à la fin du mois, les restrictions de l'Opep compensant l'incertitude autour des tensions commerciales américano-chinoises qui pèsent sur la demande mondiale», a ajouté l'analyste.

Les décisions de Washington sur les conflits commerciaux pèsent en effet sur les perspectives de demande. Les sanctions infligées à deux grands exportateurs de pétrole, l'Iran et le Venezuela, font toutefois dimi-

nuer l'offre, ce qui soutient les prix du pétrole.

«Les inquiétudes grandissantes relatives à la demande et les faiblesses de l'économie mondiale vont peser sur les prix à court terme», a estimé un autre analyste.

Les opérateurs commentaient aussi à se préparer à la publication des données hebdomadaires sur les réserves des Etats-Unis arrêtées au 7 juin, attendues hier par l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA).

Pour rappel, la prochaine réunion de l'Opep+ est officiellement toujours prévue pour la fin du mois de juin, mais la Russie a demandé à ce qu'elle soit reportée.

L'Opep et ses dix autres partenaires non membre de l'organisation, la Russie à leur tête, se sont accordés depuis 2016 à réduire leur quotas afin de réguler les prix du pétrole dans le monde en maintenant un équilibre du marché notamment entre l'offre et la demande.

En décembre 2018, ils avaient convenu d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1er janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep.

Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) a réaffirmé suite à sa 14^e réunion tenue en mai en Arabie saoudite son engagement à réaliser un marché équilibré et de manière durable pour la stabilité du marché pétrolier avec des fondamentaux solides.

Ce Comité est composé de l'Arabie saoudite, la Russie, l'Algérie, les Emirats arabes unis, l'Iraq, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela.

S. K./APS

Changes

L'euro continue à grimper face au dollar

L'euro poursuivait hier sa progression, ayant débuté depuis fin mai contre un dollar lesté à la fois par les multiples conflits commerciaux ouverts par Donald Trump et par la perspective d'une éventuelle baisse des taux de la Banque centrale américaine.

Vers 06h05 GMT, l'euro valait 1,1338 dollar contre 1,1326 dollar mardi à 21h00 GMT.

La monnaie unique est bien installée au-dessus de la barre de 1,13 dollar depuis vendredi, un niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis avril. Depuis la fin du mois de mai, elle s'est appréciée de près de 2% face au billet vert.

«Les marchés ont la mémoire courte et les investisseurs tendent à surévaluer les récents événements. Si certains indicateurs peuvent justifier une politique plus souple de la Fed dans les prochains mois, cela ne signifie pas forcément qu'elle va commencer dès la réunion de juillet», tempère Ipek Ozkardesky, analyste chez London Capital Group.

Plusieurs données économiques ont accredité ces derniers temps la thèse d'un

ralentissement économique aux Etats-Unis justifiant une baisse de taux pour soutenir l'activité. Cette mesure rendrait le dollar moins rémunérateur pour les investisseurs, et toute perspective de diminution des taux pèse donc sur sa valeur.

Selon certains analystes, cette baisse devrait néanmoins rester contenue.

«La Fed n'a pas indiqué qu'elle était suffisamment inquiète au sujet de l'économie pour baisser les taux», estime Makoto Noji, analyste pour SMBC Nikko Securities, estimant que le rebond de l'euro reste modéré.

Outre les politiques monétaires américaines, les cambistes attendent les prochains développements autour de la guerre commerciale sino-américaine.

«Les commentaires d'officiels de la Maison-Blanche suggèrent que le président (Trump) n'est pas encore d'humeur à trouver un compromis avec la Chine», craint Rodrigo Catril, de la National Australia Bank.

Un entretien entre le président américain et son homologue chinois Xi Jinping doit avoir lieu en marge du G20, fin juin.

Vers 06h05 GMT, le yen était quasi stable face à l'euro, à 122,87 yens pour un euro (au lieu de 122,91 la veille), et montait face au billet vert, à 108,37 yens pour un dollar, au lieu de 108,52 mardi soir.

La devise britannique reculait face à l'euro, à 89,11 pence pour un euro (89,01 mardi soir), mais était stable face au billet vert, à 1,2724 dollar pour une livre, contre 1,2725 la veille.

Le franc suisse gagnait du terrain face au dollar à 0,9909 franc suisse pour un dollar (0,9924 mardi soir) comme la monnaie européenne à 1,1235 franc suisse pour un euro (1,1240 la veille).

L'once d'or profitait de son statut de valeur refuge à 1 336,02 dollars (1 326,85 dollars mardi soir), proche de son niveau le plus élevé de l'année.

La monnaie chinoise s'échangeait à 6,9160 yuans pour un dollar, contre 6,9114 yuans mardi 15h30 GMT. Le bitcoin valait 7 955,49 dollars, contre 7 926,36 dollars mardi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

Massi Y.

Inclusion financière en Afrique

La BAD lance un nouveau véhicule de financement

LA BANQUE africaine de développement (BAD) a lancé, hier, avec ses partenaires donateurs, la Facilité pour l'inclusion financière numérique en Afrique (ADFI), à l'occasion des Assemblées annuelles de la Banque à Malabo, en Guinée équatoriale.

L'ADFI est un nouveau véhicule de financement destiné à accélérer l'inclusion financière numérique en Afrique. Ceci, dans le but d'assurer un accès à l'économie formelle à 332 millions d'Africains, dont 60% sont des femmes.

Cette initiative est essentiellement motivée par le fait que les services financiers numériques apparaissent comme une force puissante pour l'inclusion financière, l'égalité des sexes et à la croissance économique inclusive.

Pour les consommateurs dans les pays à revenu faible et moyen, des outils financiers numériques, tels que les systèmes de paiement mobiles, fournissent une passerelle vers une plus grande sécurité économique, à l'autonomisation, tout en ouvrant la voie à de nombreuses opportunités. Ainsi, le lancement de Malabo permettra de présenter les objectifs du Fonds, la structuration et les domaines d'intervention.

Ali T.

Le ministère de la Solidarité réitère son engagement

Lutte contre toute forme d'exploitation et de violence à l'égard des enfants

■ Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a réaffirmé, mardi, son engagement à poursuivre ses efforts afin d'élever le niveau de conscience globale au sein de la société, à même de former un front national de lutte contre toute forme d'exploitation et de violence à l'égard des enfants.

Par Hatem D.

A l'occasion de la Journée mondiale contre l'exploitation économique des enfants, coïncidant avec le 12 juin, le ministère de Solidarité a exprimé, dans un communiqué, «sa détermination à poursuivre ses efforts, en coordination avec l'ensemble des départements ministériels, instances et institutions de la société, afin d'élever le niveau de conscience globale au sein de la société, de former un front national pour la lutte contre toute forme d'exploitation et de violence à l'égard des enfants et la garantie d'un environnement sain et sécurisé où nos enfants jouissent pleinement de leurs droits».

Cet objectif ne peut se réaliser qu'à travers «la consolidation du cadre institutionnel et légal de la protection de l'enfance, l'élargissement du champ d'inspection du travail aux marchés parallèles, le renforcement de la protection socio-économique de la famille et la sensibilisation des parents aux dangers liés à l'exploitation des enfants dans les fermes et les entreprises familiales, en les privant de poursuivre leurs études».

Pour atteindre cet objectif, le ministère a recommandé également «la réhabilitation des enfants qui ont quitté les bancs de l'école, en leur assurant un suivi psycho-médical ainsi que la création d'une base de données sur l'exploitation économique des enfants», a précisé le communiqué.

Qualifiant l'exploitation économique des enfants de phénomène social mondial multiforme, le

ministère a souligné qu'«il a des conséquences désastreuses sur la santé physique et morale des enfants».

«Membre de la communauté internationale, l'Algérie est engagée dans toutes les conventions internationales, à travers les programmes et plans nationaux et l'adaptation de ses législations de manière à garantir les droits de l'enfant et sa protection de toute sorte d'exploitation», a ajouté la même source.

Le ministère de la Solidarité a rappelé dans son communiqué que l'amendement de la Constitution de 2016 a consacré la protection de l'enfant contre toute forme d'exploitation, conformément à l'article 69 qui stipule que «l'emploi des enfants de moins de (16) ans est puni par la loi». La législation nationale «a consacré également le droit de l'enfant à la protection contre l'exploitation économique dans l'article (02) de la loi 15-12 du 15 juin 2015 relative à la protection de l'enfant».

Selon l'article 139 de cette loi, «est puni d'un emprisonnement d'un an à trois ans et d'une amende



de 50 000 DA à 100 000 DA, quiconque exploite économiquement un enfant. La peine est portée au double lorsque l'auteur de l'infraction est un ascendant de l'enfant ou le responsable de sa sauvegarde».

L'Algérie respecte les traités internationaux qui luttent contre l'exploitation des enfants

Quant à l'engagement de l'Algérie à respecter les traités internationaux en la matière, le ministère a rappelé «la conformité de la législation nationale à l'esprit de la Convention 138 de 1973, et celle de 1999 n° 182, notamment dans son article 15 stipulant que «l'âge minimum requis pour un recrutement ne peut en aucun cas être inférieur à

seize ans, sauf dans le cadre de contrats d'apprentissage établis conformément à la législation et la réglementation en vigueur».

De même que «le travailleur mineur ne peut être recruté que sur présentation d'une autorisation établie par son tuteur légal. Il ne peut être employé à des travaux dangereux, insalubres et nuisibles à sa santé ou préjudiciables à sa moralité».

Selon l'article 28, «les travailleurs de l'un ou de l'autre sexe, âgés de moins de 19 ans révolus ne peuvent occuper un travail de nuit».

Dans le même contexte, le ministère a réaffirmé «la détermination de l'Algérie à respecter ses engagements au sujet des ODD 2030, tracés par les Nations unies dans le but de relancer le développement

social, la mise en place des mécanismes et des procédures à même de contrôler notamment les catégories vulnérables et sensibles, en ciblant les zones isolées ou celles pouvant constituer des poches de pauvreté et de privation».

Un engagement clairement exprimé dans l'Objectif 8, visant à «encourager une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous», ou encore l'Objectif 7, à travers «la prise de toutes les mesures pour éradiquer le travail forcé, l'esclavage, la traite humaine et les pires formes de travail des enfants, en mettant fin à toutes formes de travail des enfants d'ici à 2030», a conclu le communiqué.

H. D./APS

Oran

Des peines de réclusion à l'encontre de trois trafiquants de drogue

Le tribunal criminel de première instance d'Oran a prononcé, mardi, des peines de 20, 10 ans et 7 ans de prison ferme à l'encontre de trois individus reconnus coupables de trafic de stupéfiants.

Le représentant du ministère public avait requis la perpétuité à l'encontre des trois accusés, dont un en état de fuite, tous trois originaires de la ville de Ghazaouet, wilaya de Tlemcen. Les faits de cette affaire remontent au mois de janvier 2016, lorsque sur la base d'informations faisant état d'un trafic de

kif traité entre la ville frontalière de Maghnia (Tlemcen) et Alger, les enquêteurs ont réussi à identifier trois individus et à localiser deux véhicules suspects devant servir au transport de la drogue.

Les services de sécurité ont alors tendu une sourcière et réussi à interpellier deux individus sur les trois suspects. Le troisième a réussi à prendre la fuite. Lors de la fouille d'un des deux véhicules, les enquêteurs ont découvert une quantité de 55 kg de kif traité conditionnée en plusieurs plaquettes.

Un policier infiltré dans le milieu de trafic de stupéfiants pu livrer les informations relatives à cette affaire, a-t-on fait savoir.

Mardi, lors de leur procès, un des accusés a nié toutes les accusations portées contre lui et l'autre a reconnu les faits.

Après délibérations, le tribunal a prononcé une peine de 20 ans de prison par contumace à l'encontre du suspect en état de fuite et des peines de 10 et 7 ans à l'encontre des deux suspects jugés mardi.

M. O.

Etudiants en Master de l'université Saâd-Dahleb

Gestion des déchets : stage de formation en Allemagne

Un premier groupe d'étudiants en master dans la gestion durable des déchets et procédés de traitement de la faculté de technologie de l'université Saâd-Dahleb de Blida bénéficiera d'un stage de formation au niveau de l'université de Rostock en Allemagne, a-t-on appris mardi auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Cette promotion, la première du genre, suivant une formation en master dans la gestion durable des déchets et procédés de traitements (spécialité créée

en 2017), «bénéficiera d'un stage de formation de 12 jours (du 17 au 28 du mois en cours) au niveau de l'université allemande de Rostock», a-t-on précisé de même source.

Ajoutant que ce stage est inscrit au titre d'une convention de coopération signée entre l'université Saâd-Dahleb et celle de Rostock, visant le «développement de la formation et de la recherche dans le domaine de la gestion des déchets et de la protection de l'environnement».

Le programme de cette mission de formation, dont la prise

en charge financière sera assurée par le Bureau allemand des échanges académiques, comporte la présentation de conférences au sein des universités de Rostock et de Hamburg, outre des visites de firmes allemandes spécialisées dans la collecte et la gestion des déchets, plus particulièrement celles dédiées à la production d'énergie à partir de la biomasse (déchets).

Le séjour donnera également lieu à l'animation d'un workshop durant lequel les étudiants algériens et allemands donneront une présentation sur le thème

de leur thèse de Master, tandis que le week-end sera consacré aux activités culturelles, notamment des visites des lieux touristiques de la ville de Berlin.

L'université Saâd-Dahleb de Blida a enregistré, durant l'année universitaire 2017-2018, l'ouverture d'un nouveau master professionnel dans la filière des Sciences de l'environnement, axé sur la gestion durable des déchets et procédés de traitements, en collaboration avec l'université de Rostock en Allemagne et avec l'appui de l'Agence de coopération interna-

tionale allemande pour le développement (GIZ).

Cette formation d'une durée de deux ans permet l'acquisition de connaissances scientifiques, techniques et compétences dans le cycle des déchets, l'économie circulaire et les procédés de leur traitement et valorisation.

A l'issue de ces deux années d'étude, les nouveaux cadres formés sont destinés à intégrer les entreprises et institutions en charge de la gestion et du traitement des déchets, les entreprises industrielles et les centres de tri, entre autres.

R. S.

Oran

Élaboration prochaine d'un plan d'activité des taxieurs

■ Un plan d'organisation de l'activité des taxieurs qui utilisent les compteurs et qui travaillent sur les lignes inter-communes et inter-wilayas dans la wilaya d'Oran, sera élaboré prochainement au titre d'un programme visant à réglementer le parc et le métier, a-t-on appris mardi auprès de la direction des transports.

Par Safy T.

Le plan d'assainissement du système de transport réservé aux taxis actuant à Oran concerne, dans une première phase, 71 entreprises de taxi, outre l'aménagement des arrêts dans le cadre de la concrétisation de la feuille de route pour la promotion de ce métier, a indiqué le directeur du secteur, Mokhtar Merzoug. «Nous œuvrons à réaménager des lignes et des stations d'arrêt en proposant une tenue réglementaire aux taxieurs et nous lancerons cela par des

sociétés de taxi qui sont au nombre de 71 entreprises dans la wilaya», a-t-il souligné, ajoutant que ceux qui ne répondront pas à ces propositions n'auront pas droit à la licence de taxi. Concernant l'aménagement des arrêts de taxis, 5 stations ont été retenues dans une première étape dont celle du boulevard de la Soummam et de la place du Maghreb au centre-ville d'Oran, a-t-on fait savoir, soulignant que l'opération sera élargie ensuite aux autres stations devant revoir le trafic dans la wilaya qui est marqué par une désorganisation et des arrêts anarchiques.

A noter que l'opération a été lancée par la direction des transports en collaboration avec la commission de transport et de la circulation de l'APC d'Oran.

Par ailleurs, la Fédération de wilaya des taxieurs a formulé une série de propositions, notamment celles de revoir la durée de formation du taxieur, d'imposer un niveau d'instruction précis pour avoir le carnet, a-t-on signalé. La wilaya d'Oran recense 8 631 taxis individuels au compteur et 1 118 autres actuant en intercommunales et zones urbaines, selon la direction du secteur. S. T./APS



Agence du bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam 50 000 élèves du pays ciblés pour les «classes d'eau»

Quelque 50 000 élèves des trois cycles éducatifs, relevant de 28 wilayas, sont ciblés durant cette année 2019 par près de 1 500 cours pédagogiques axés sur la rationalisation de la consommation de l'eau et la sauvegarde de l'environnement «classes d'eau» organisés par l'Agence du bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam, a-t-on appris mardi de son responsable.

«L'organisation de ces classes d'eau s'inscrit dans le cadre des conventions de partenariat signées entre les cinq agences hydrographiques du

pays et les Directions de l'éducation nationale et de l'environnement de ces wilayas couvertes par elles (au nombre de 28)», a indiqué à l'APS, Mahdi Akab, directeur de cette Agence du bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam relevant de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire), en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement à Boumerdès.

«L'année 2018 a enregistré l'animation de près d'un millier de «classes d'eau» au profit de 30 000 élèves des trois paliers éducatifs», a-t-il dit.

La signature des conventions de partenariat sus citées vise, a-t-il ajouté, «à sensibiliser le plus grand nombre possible d'élèves, au devoir d'économiser et de rationaliser l'usage de l'eau et sa préservation de la pollution, au même titre que l'environnement de façon générale».

L'Agire est soutenue dans cette action de sensibilisation par les clubs verts relevant des services de l'environnement des wilayas concernées intégrés, à ce titre, dans son programme intitulé «Tous ensemble pour l'économie de l'eau». A cela s'ajoute la mise à contribution de

supports médiatiques divers (kits pédagogiques, affichages, spots publicitaires et d'information) et des formateurs du domaine, a signalé Mahdi Akab.

La célébration, cette année, de la Journée mondiale de l'environnement à Boumerdès, ouverte en présence du wali Yahia Yahiatene, sous le signe «lutte contre la pollution de l'air» a donné lieu à l'organisation, à la maison de l'environnement du chef-lieu de wilaya, d'expositions mettant en exergue les efforts consentis dans ce domaine à l'échelle locale, parallèlement aux résultats obtenus en la

matière. Une convention de partenariat a été signée en marge de la cérémonie d'ouverture de cette journée, entre l'Agence du bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam et les Directions locales de l'éducation et de l'environnement, en vue de sensibiliser les élèves de la wilaya à l'économie de l'eau et à la préservation de l'environnement.

Yasser G.

Saida 5 ha de récoltes agricoles et d'alfa détruits par le feu

UN INCENDIE, qui s'était déclaré lundi soir à Mezaita, dans la commune de Tercine (Saida), a détruit une superficie de cinq hectares de récoltes agricoles et d'alfa, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la Protection civile.

Ce feu a endommagé quatre hectares d'orge, un demi-hectare de blé tendre et un demi-hectare d'alfa, a-t-on précisé, indiquant que l'intervention rapide des éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la commune d'Ouled Brahim a permis de sauver 50 ha d'orge. Y. F.

Skikda

Production prévisionnelle de plus de 27 000 quintaux de fraise

L'actuelle saison 2018/2019 dépassera dans la wilaya de Skikda les 27 000 quintaux avec un rendement moyen à l'hectare de 90 quintaux, apprend-on auprès de la Direction de wilaya des services agricoles (DSA).

Cette production obtenue sur 303 hectares devra ainsi être identique à celle de la saison passée, selon les mêmes services qui soulignent que l'actuelle saison a été caractérisée par «des conditions climatiques favorables et une pluviométrie abondante».

Le niveau de production dépasse considérablement celui de la saison 2016/2017 qui avait été marquée par une récolte de seu-

lement 12 985 quintaux, production limitée en raison de la sécheresse et l'apparition de certaines maladies pour la même surface cultivée, précise la même source.

Cette production importante ne s'est pas répétée sur le prix de ce fruit emblématique de Skikda cédé depuis le début de la récolte en mai passé entre 350 et 450 DA le kilogramme contre 150 à 250 DA le kilogramme l'été 2016.

Les difficultés de cueillette et l'absence de pistes desservant les vergers situés en zones montagneuses et forestières seraient derrière cette hausse du prix de la fraise, de l'avis de nombre de vendeurs.

Plusieurs variétés de fraise sont cultivées sous serres par les quelque 600 fraisculteurs de la wilaya de Skikda dont la plus célèbre et la plus appréciée demeure la Rusicada ou El-Mekerkba (l'arrondissement).

Les variétés Tioga et Douglas, introduites dans la région depuis 1970 par l'Institut technique des cultures maraîchères, sont plus volumineuses que la première et à teneur plus élevée en acide et présentent en outre l'avantage d'être plus résistantes au transport et de supporter une plus longue durée de stockage atteignant les quatre jours, explique-t-on à la DSA.

Yanis F.

Tébessa

Réalisation de 300 hectares de travaux sylvicoles

Un total de 328 hectares de travaux sylvicoles, au titre de la saison 2018-2019, ont été réalisés dans la wilaya de Tébessa par la Conservation des forêts, a indiqué le chargé des feux de forêt au niveau de cette conservation, Mounir Smida.

«Ces travaux ont concerné l'élimination des arbres morts et des déchets de plantes sèches sur 328 hectares sur un total de 500 hectares programmés par la Conservation des forêts pour lutter contre les feux de forêt,

réduire leur nombre et leurs risques, en particulier pendant l'été», a déclaré à l'APS le même responsable.

En outre, les mêmes services ont tracé un programme de réalisation des travaux de nettoyage de 600 hectares de patrimoine forestier, l'ouverture des tranchées de lutte contre les incendies de 180 hectares, a ajouté le responsable, soulignant que tous les moyens nécessaires matériels et humains ont été mobilisés pour assurer le

succès de ces travaux. De plus, sept postes de vigie ont été installés au niveau des zones forestières, et un autre en cours de réalisation, opérationnel «dès juillet prochain», a-t-on encore détaillé, soulignant que 38 points d'eau et un important réseau de routes ont été identifiés pour faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie.

M. Smida a révélé que 28 comités communaux, 12 comités de daïra et 100 comités de rive-

rains ont été installés, pour conjuguer les efforts et garantir une intervention rapide et un signalement immédiat en cas d'incendie

Une campagne de sensibilisation a été récemment organisée en coordination avec divers secteurs sur la lutte et la prévention contre les feux de forêt qui a ciblé plusieurs établissements scolaires, afin de sensibiliser les citoyens, les scolarisés notamment sur l'importance de préserver le couvert forestier.

Au cours des dix premiers jours de juin en cours, deux incendies ayant provoqué la décimation de 6 hectares d'alfa et maquis ont été enregistrés, a indiqué la même source, rappelant que 10 incendies ont été enregistrés en 2018 à Tébessa, où 24 hectares de couvert végétal ont été ravagés.

A noter que la wilaya de Tébessa compte 211 000 hectares de couvert forestier, dont 96% de pin d'Alep, alfa et maquis. L. Y.

Sidi Achour Motos Pièces

La nouvelle collection Shark disponible en Algérie

Animée par Ali Zidane

Sidi Achour Motos Pièces, représentant officiel et exclusif de plusieurs marques d'équipements et de pièces moto homologués, annonce l'arrivée de la collection 2019 des casques premium Shark en Algérie. Après avoir lancé au début de la saison "Automne Hiver" la nouvelle collection des casques Shark 2018, Sidi Achour Motos Pièces propose cette fois-ci de nouveaux modèles répondant à tous les usages et satisfaisant tous les goûts.

Le modèle phare de cette saison, le EVO-ONE 2, est actuellement disponible chez Sidi Achour Motos Pièces sous de nouveaux designs. EVO-ONE 2

est le premier modèle de casque modulaire ayant reçu la double certification "full-face/casque ouvert" en Europe, ainsi que 5 étoiles obtenues lors du crash-test Sharp.

Le casque Shark EVO-ONE 2 apporte de nombreuses améliorations, à l'instar du système de verrouillage du menton amélioré, la nouvelle visière automatique et une cinématique générale révisée.

Le modulable emblématique de la firme française, le EVOLINE 3 est également disponible avec, entre autres, une finition carbone. Ce modèle arbore un système Auto-up permettant le déverrouillage simultané de l'écran et de la mentonnière lors du passage d'intégral à jet. En mode jet, la mentonnière se replie complète-

ment derrière la calotte offrant aérodynamisme et équilibre.

Dans la division Pulse, le casque intégral, RIDILL, fait son apparition dans les présentoirs de la SARL, avec 4 nouveaux graphiques. Ce modèle offre un nouvel intérieur plus confortable, complètement démontable et lavable. La gamme urbaine de Shark annonce l'arrivée de plusieurs nouveaux graphiques et design sur le best-seller de la gamme Metro de Shark, l'incontournable Drak, dédié en particulier aux utilisateurs de "Trail" et "Scramblers", le Drak propose plus de dix coloris et design.

Pour cette saison, Sidi Achour Motos Pièces propose la nouvelle édition du modèle Street Drak. Ce modèle est composé d'une goggle avec "ultra thin frame" et



double écran-anti-buée "full vision". Aussi, il dispose de l'option "easy clip" facilitant la fixation entre les goggles et le masque. Quant au modèle Nano, adéquat pour amateurs des petits scooters urbains, dis-

posant d'un écran long trip avec large champ de vision et diffuseurs d'air intégrés, garantit un grand champ de vision avec des diffuseurs d'air intégrés.

Sidi Achour Motos Pièces, en tant que représentant officiel et exclusif de Shark, assure la distribution de la gamme Shark - tous modèles confondus - à travers le territoire national, via un réseau professionnel étalé sur les quatre coins du pays.

Bien entendu, Sidi Achour Motos Pièces s'engage à fournir les différentes pièces de rechange. Par ailleurs, les acquéreurs des casques Shark - tous modèles confondus -, bénéficieront d'une garantie de 2 ans.

Il y a lieu de préciser que tout le catalogue de la marque Shark est disponible avec des prix étudiés et très attractifs convenant à toutes les bourses.

Sovac Algérie

Suspension de toutes les commandes et lutte contre la spéculation

Suite à l'affluence des revendeurs sur les showrooms pour acquérir les véhicules, la Direction de Sovac Algérie a décidé de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, les commandes sur les véhicules des différentes marques représentées par Sovac Algérie.

Cette décision a pour objectif de mettre en place une distribution équitable, sur le réseau, des quotas des véhicules qui restent encore à écouler sur le marché pour 2019, avant d'atteindre la limite fixée par la décision du ministère de l'Industrie, relative à la limitation des quotas des kits destinés au montage des véhicules. Par ailleurs, Sovac Algérie tient à rassurer sa clientèle qu'aucune

augmentation des prix n'est envisagée à la prochaine reprise des commandes. La Direction assure également sa disponibilité à rester à l'écoute et répondre au mieux aux attentes de ses clients durant cette période. Ce qui est certain, c'est que le concessionnaire Sovac n'est plus accablé uniquement par les revendeurs et le phénomène des spéculations mais aussi par les dernières mesures imposées par le gouvernement telles que les quotas et le montant des importations des kits SKD et l'arrêt de six



modèles que le Groupe Sovac ne pourra pas assembler.

Cima Motors

Le nouveau Hyundai Santa Fe à partir du 5 187 000 DA



assemblée dans les prochains mois, avant la fin de l'année. Côté tarification, Cima Motors affiche la version manuelle du nouveau Santa Fe au prix de 5 187 000 DA, alors que la version automatique sera commercialisée au prix de 5 387

- Airbags frontaux conducteur et passager
- Airbags rideaux avant et arrière
- Airbags latéraux
- ABS : système antiblocage de roues
- HAC aide au démarrage en côte
- ESC correcteur électronique de trajectoire
- Aide au stationnement arrière avec caméra de recul
- Verrouillage centralisé à distance
- Régulateur de vitesse

- Système Isofix
- Verrouillage centralisé à distance
- Système d'alarme anti-intrusion
- Ceinture de sécurité arrière à 3 points
- Intérieurs & Confort :**
- Climatisation automatique bizona
- Mode de conduite : normal/sport
- Autoradio CD Mp3 avec écran tactile 7", Bluetooth / USB / AUX / Prise 12 V
- Volant trois branches et

- pommeau de levier de vitesse gainés cuir
- Commandes au volant
- Caméra de recul
- Lève-vitre électrique avant et arrière
- Sièges en tissu
- Siège conducteur réglable en hauteur
- Allumage automatique des feux
- Accoudoir avant et arrière
- Rétroviseur intérieur à réglage jour et nuit
- Boîte à gants réfrigérée
- Chargeur sans fil

Présenté lors de la tenue du Salon de l'automobile d'Oran, le nouveau SUV Hyundai Santa Fe est désormais disponible dans tout le réseau de distribution de Cima Motors, représentant exclusif de la marque coréenne Hyundai. L'ouverture des commandes a été effectuée mardi 28 mai, les clients intéressés auront la possibilité d'acquérir le nouveau SUV proposé avec une motorisation diesel de 2.2 CRDI développant 200 ch.

Le nouveau Santa Fe est disponible pour le moment uniquement en finition GLS 4x2 et deux versions avec la boîte automatique (BVA) à 8 rapports et la boîte manuelle à 6 vitesses (BVM). Cima Motors précise que la version tout-terrain 4x4 avec la même motorisation sera

- 000 DA.
- Equipements du nouveau SUV Santa Fe GLS**
- Extérieurs :**
- Rétroviseurs extérieurs réglables électriquement
- Vitres électriques sur-teintées
- Feux de jour LED
- Feux antibrouillard avant
- Rétroviseurs couleur carrosserie
- Poignées de portes couleur carrosserie et chromées
- Barre de rétroviseurs avec clignotants intégrés
- Contour vitres chromé
- Barre de protection avant et arrière grise
- Barre de toit chromée
- Garde-boue avant et arrière
- Jantes en alliage 18"
- Sécurité :**

Mercedes

Le 4 cylindres le plus puissant de l'histoire dévoilé

MERCEDES dévoile en détail le moteur qui œuvrera sous le capot de la nouvelle A 45 AMG. Celui-ci sera le quatre cylindres le plus puissant jamais produit et offrira 387 ou 421 ch selon la version. Alors que des fuites nous avaient déjà laissé deviner la puissance de la nouvelle A 45 AMG, Mercedes officialise aujourd'hui les caractéristiques de son nouveau moteur, laissant augurer des prestations de très haut vol pour cette bouillante compacte. Conservant une cylindrée de deux litres, ce bloc baptisé M 139 dispose d'un turbo à double étage, mais également d'un double système d'injection, directe et indirecte. Il rehausse encore ses niveaux de puissance et de couple par rapport à son prédécesseur (381 ch et 475 Nm dans l'ancienne A 45 AMG) et développe 387 ch et 480 Nm, voire 421 ch et 500 Nm dans l'inedite version S. Le rendement de cette mécanique dépasse ainsi les 210 ch au litre. Même une McLaren Senna, avec son V8 4.0 biturbo de 800 ch, ne peut pas en dire autant ! On remarque également le régime d'obtention de la puissance maxi particulièrement élevé, s'élevant à 6500 tr/mn sur l'A 45 et 6750 tr/mn sur l'A 45 S. Le rupteur intervient un peu plus haut, à 7200 tr/mn. La nouvelle A 45 S AMG se dote ainsi du moteur quatre cylindres le plus puissant jamais produit en série et devient la compacte la plus puissante de l'histoire.





Yémen

Ryad promet de riposter à une attaque rebelle sur un aéroport saoudien

■ La coalition antirebelle au Yémen, dirigée par l'Arabie saoudite, a promis une riposte «rapide et ferme» à une attaque au missile contre un aéroport international saoudien qui a blessé hier 26 civils de différentes nationalités.

Rosa C.

L'attaque, qui intervient deux jours après l'interception par la défense anti-aérienne saoudienne de deux drones lancés par les rebelles Houthis du Yémen, risque de provoquer une escalade militaire au moment où l'ONU tente de relancer le processus de règlement politique. Vingt-six civils ont été blessés hier matin dans l'explosion d'un «projectile» tiré contre l'aéroport d'Abha, dans le sud-ouest de l'Arabie saoudite, a annoncé la coalition qui intervient militairement au Yémen. Les Houthis avaient annoncé plus tôt avoir attaqué cet aéroport à l'aide d'un missile de croisière, tandis que le porte-parole de la coalition, le colonel saoudien Turki al-Maliki, a indiqué que les autorités n'avaient pas encore identifié le projectile. Selon ce porte-parole, trois femmes – Saoudienne, une Indienne et une Yéménite –, ainsi que deux enfants saoudiens, figurent parmi les blessés. Huit des blessés ont été hospitalisés et les autres soignés sur place.

Le projectile a légèrement endommagé la salle d'arrivée de l'aéroport par laquelle «transitent des milliers de voyageurs tous les jours», selon le colonel Maliki. La chaîne de télévision Al-Massirah, contrôlée par les Houthis, avait fait état d'un tir de missile de croisière sur l'aéroport d'Abha ayant atteint son «objectif» et provoqué une interruption des vols. Plusieurs vols ont été retardés dans la matinée, selon le site internet de l'aéroport qui a annoncé plus tard une reprise du trafic aérien. Le colonel Maliki a fait référence à l'annonce d'Al-Massirah pour souligner «le caractère terroriste de l'attaque», dirigée contre des civils et qui «équivalait à un crime de guerre», selon lui. C'est aussi la preuve que les rebelles yéménites «continuent de recevoir des armes nouvelles et sophistiquées», a-t-il ajouté, accusant «le régime iranien de continuer d'apporter, au-delà de ses frontières, son soutien aux actions terroristes». L'officier saoudien a promis une riposte «rapide et ferme à ces actions de manière à dissuader les milices terroristes et à protéger les civils». Le porte-

parole des rebelles, Mohammed Abdelsalam, a répliqué en affirmant sur Twitter que l'attaque contre l'aéroport d'Abha était de l'«autodéfense», alors que se poursuivaient le «blocus» du Yémen, «la fermeture de l'aéroport de Sanaa» et «l'agression». Les rebelles yéménites ont intensifié ces dernières semaines les attaques de drones contre le royaume saoudien qui intervient militairement depuis 2015 au Yémen à la tête d'une coalition progouvernementale. Lundi, des drones ont pris pour cible la ville garnison de Khamis Mushait, dans le sud-ouest de l'Arabie saoudite, mais n'ont pas fait de victimes ni de dégâts, a déclaré la coalition. Les rebelles avaient affirmé avoir visé la base aérienne du roi Khaled, près de Khamis Mushait. Le mois dernier, les Houthis ont revendiqué une série de tirs de drones vers l'Arabie saoudite, dont une attaque ayant endommagé le 14 mai deux stations de pompage d'un oléoduc. Deux jours plus tôt, quatre pétroliers, dont deux saoudiens, avaient été endommagés par des «actes de sabotage» attribués par Ryad à l'Iran. La guerre au Yémen oppose des forces



progouvernementales, soutenues par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, aux rebelles appuyés par Téhéran et qui contrôlent une bonne partie du nord et l'ouest du pays ainsi que la capitale Sanaa. Le conflit a tué des dizaines de milliers de personnes, dont de nombreux civils, selon diverses organisations humanitaires. Environ 3,3 millions de personnes sont toujours déplacées et 24,1 millions, soit plus de deux tiers de la population, ont besoin d'assistance, selon l'ONU. L'organisation internationale, qui tente de relancer le processus de paix, a tenté cette semaine d'apaiser la méfiance du gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi à l'égard de son émissaire, le

Britannique Martin Griffith. Ce dernier a été accusé par M. Hadi de prendre le parti des rebelles. Le gouvernement l'avait aussi accusé en mai de permettre aux Houthis de rester dans la ville stratégique de Hodeida (ouest) et dans son port, contrairement à ce que prévoient les accords conclus en décembre en Suède sous l'égide de l'ONU. La secrétaire générale adjointe de l'ONU pour les Affaires politiques, Rosemary DiCarlo, a fait un déplacement au début de la semaine à Ryad pour rassurer M. Hadi et les autorités saoudiennes sur l'impartialité de M. Griffiths qui a par ailleurs reçu lundi le soutien du Conseil de sécurité.

R. C.



Impuissance

Prison

Par Fouzia Mahmoudi

Ces derniers mois la chef des démocrates au Congrès américain, Nancy Pelosi, semblait appartenir au camp des modérés face à Donald Trump, arguant à de nombreuses reprises qu'une procédure de destitution à l'endroit du président américain était une perte de temps, surtout aujourd'hui, à moins de dix-huit mois de la prochaine élection présidentielle de novembre 2020. Toutefois, cela n'implique nullement de la sympathie de la part de Pelosi qui ainsi a affirmé qu'elle préférerait voir Donald Trump «en prison» une fois qu'il aura été battu à la présidentielle de 2020, plutôt qu'il soit ciblé par une procédure de destitution. «Je ne veux pas le voir destituer, je veux le voir en prison», a affirmé la présidente de la Chambre des représentants, lors d'une réunion mardi avec plusieurs hauts responsables de son groupe parlementaire. Une déclaration «choquante», a aussitôt réagi la Maison-Blanche. La démocrate aurait dit comprendre la position des partisans d'une destitution, tout en martelant que l'heure n'était pas propice au lancement de cette procédure, très impopulaire dans les sondages d'opinion et vouée pour l'instant à l'échec au Congrès, faute d'un soutien suffisant du côté républicain. Nancy Pelosi et les présidents démocrates de plusieurs commissions parlementaires «se sont mis d'accord pour maintenir toutes les options sur la table», a déclaré Ashley Etienne, une porte-parole de Nancy Pelosi, parlant d'une «rencontre productive». Les démocrates débattent de la marche à suivre depuis la publication le 18 avril du rapport du procureur spécial Robert Mueller sur l'ingérence de la Russie dans l'élection présidentielle de 2016. Après une longue enquête, il a conclu qu'il n'y avait pas eu d'entente entre l'équipe de campagne de Donald Trump et Moscou, mais il ne l'a en revanche pas blanchi des soupçons d'entrave à la justice. Robert Mueller n'a pas recommandé l'inculpation du milliardaire républicain, protégé par son immunité présidentielle. Forts de leur majorité à la chambre basse du Congrès, dotée de puissants pouvoirs d'investigation, les démocrates ont lancé une batterie d'enquêtes visant le président. Craignant qu'une procédure de destitution ne divise profondément les États-Unis en pleine campagne électorale pour la présidentielle de 2020, Nancy Pelosi accuse Donald Trump d'avoir mené une «opération de dissimulation» mais estime qu'il faut en premier lieu monter un dossier «en béton», susceptible de convaincre au-delà des lignes partisans. Malgré tout, la position de Pelosi ne tient qu'en cas de défaite de Trump à la prochaine présidentielle, ce qui semble évident pour elle et de nombreux démocrates, mais qui l'est moins au vu des nombreux sondages mettant en avant la fidélité de ses partisans. Surtout, la présidence de Trump est loin d'avoir été jusque-là la totale catastrophe que prédisait ses adversaires, avec des résultats économiques positifs à apporter à son crédit.

F. M.

Soudan

Fin du mouvement de désobéissance civile, la vie reprend timidement

La vie a repris timidement à Khartoum hier, après la décision de la contestation soudanaise de mettre fin au mouvement de désobéissance civile lancé après la répression meurtrière, afin de donner une chance à une reprise de pourparlers avec les généraux au pouvoir. Malgré la réouverture de certains magasins, le fonctionnement des transports publics et l'appel de la contestation à reprendre le travail, beaucoup d'habitants semblent toutefois préférer rester chez eux en raison du déploiement toujours massif de forces de sécurité, lourdement armées. Après trois jours de quasi paralysie de la capitale, un représentant de la médiation éthiopienne a annoncé mardi soir que les deux camps avaient accepté de revenir prochainement à la table des négociations. Les pourparlers entre les deux camps ont été suspendus le 20 mai, chaque partie voulant diriger la future instance censée mener la transition pendant trois ans. Une campagne de désobéissance civile avait été lancée dimanche pour maintenir la pression sur les généraux au pouvoir, après le net durcissement de la répression enclenchée avec la dispersion sanglante le 3 juin du sit-in installé depuis le 6 avril devant le QG de l'armée. Après le renversement par l'armée du président Omar el-Béchir le 11 avril, les manifestants avaient refusé de lever le camp, exigeant un transfert du pouvoir aux civils. Mardi soir, le Conseil de sécurité de

l'ONU a condamné fermement les violences contre les civils et demandé qu'elles cessent immédiatement. Il a souligné l'importance du respect des droits humains et appelé à la reprise du dialogue. Après la venue le 7 juin du Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, les efforts diplomatiques de la communauté internationale pour instaurer une médiation devraient s'accroître avec l'arrivée du secrétaire d'État américain adjoint chargé de l'Afrique, Tibor Nagy. Il doit rencontrer au cours des deux prochains jours les représentants de chaque partie. Le Département d'État a précisé que l'émissaire appellerait aussi «à la fin des attaques contre les civils». Selon un comité de médecins proche de la contestation, plus d'une centaine de personnes ont été tuées depuis le durcissement de la répression et plus de 500 blessées, la majorité dans la dispersion du sit-in. Les autorités estiment à 61 le nombre de morts, dont 49 par «tirs à balles réelles» à Khartoum. Hier matin un correspondant de l'AFP a parcouru différents quartiers de la capitale et observé des bus attendant leurs passagers aux arrêts habituels ainsi que des magasins dont les rideaux de fer étaient relevés. Le principal marché d'or de la capitale est toutefois resté fermé et les passants étaient peu nombreux. «Je continue de rester chez moi car je suis inquiet de la présence des forces de sécurité qui sont armées», a expliqué Samar Bachir. Des

véhicules équipés de mitrailleuses des Forces de soutien rapide (RSF) – paramilitaires accusés d'être à l'origine de la dispersion du sit-in et de la répression qui a suivi – patrouillent dans divers quartiers de la capitale. En réaction au lancement du mouvement de désobéissance civile, l'armée avait promis dimanche un «renforcement de la sécurité». Plusieurs habitants ont aussi affirmé à l'AFP rester chez eux car internet n'a pas encore été totalement rétabli dans la capitale, après une coupure quasi totale lundi soir, rendant le travail de bureau plus compliqué. Quelques entreprises privées ont également prolongé les congés de l'Aïd el Fitr, fête qui marque la fin du mois de jeûne musulman du Ramadan, jusqu'à la fin de la semaine. Née en décembre d'une colère contre le triplement du prix du pain dans un pays en plein marasme économique, la contestation a rapidement pris une tournure politique. L'annonce de la reprise des négociations intervient alors que les meneurs de la contestation avaient annoncé lundi soir qu'ils publieraient sous peu la composition de leur propre instance dirigeante avec un Premier ministre. «La détente au Soudan invite à l'optimisme quant à un accord sur une période de transition fondée sur un partenariat réel et solide entre les parties», a réagi Anwar Gargash, le numéro deux de la diplomatie des Emirats arabes unis.

Une commission ministérielle chargée de la révision de l'organisation

Changements de commissaires et lieux des festivals artistiques

■ La ministre de la Culture, Meriem Merdaci, a annoncé, mardi, la révision de l'organisation des festivals culturels et la création d'une commission ministérielle pour l'évaluation et l'accompagnement de l'organisation des festivals internationaux, nationaux et locaux et ce, en coordination avec leurs commissaires, en vue de leur garantir une bonne organisation.

Par Adéla S.

Lors d'une conférence de presse animée au Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Alger), en présence de cadres du ministère, M^{me} Merdaci a fait savoir que ladite commission devra coordonner et accompagner les commissaires dans l'organisation des manifestations culturelles et artistiques «afin d'éviter les problèmes susceptibles d'entraver leur bon déroulement», soulignant que cette décision intervenait à l'issue de concertations entre les cadres du ministère.

Elle a mis l'accent, en outre, sur l'impérative implication de la société civile dans l'organisation des festivals organisés dans leur wilaya.

Plusieurs festivals ont connu des changements de dates et de lieux d'organisation, a-t-elle dit, entraînant ainsi le changement de commissaires de certains festivals et à leur tête le Salon international du livre d'Alger (Sila), en nommant Mohamed Ikreb en remplacement de Hamidou Messaoudi ainsi que la désignation du réalisateur Djamel Eddine Hazouli en tant que commissaire du Festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM), en remplacement du réalisateur Saïd Ould Khalifa.

Il a été procédé, également, au changement de lieux d'organisation de certains festivals, à l'image du Festival international de Samaâ soufi, transféré à la wilaya de Laghouat avec la désignation de Ben Hmed Mohcer en tant que son commissaire.

Le Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAlgérie) sera organisé, à partir de cette année, dans la wilaya de Ain Defla au lieu d'Alger, avec comme commissaire Youcef Azaizia en remplacement de Aïssa Rahmaoui.

Il s'agit également de la nomination de Hamoud Amerzagh en tant que commissaire du Festival international d'Abalessa-TinHinan.

Répondant à une question sur des informations relayées par certains médias et réseaux sociaux concernant l'accès payant au Sila, la ministre a affirmé que l'accès sera bel et bien gratuit, soulignant que cette question avait fait l'objet de débats lors de plusieurs sessions.

Concernant le volet relatif à l'organisation du Prix du chef de l'Etat «Ali Maachi» des jeunes créateurs, M^{me} Merdaci a fait état du report de la cérémonie de remise des prix jusqu'au jeudi 13 juin car le 8 juin, journée de l'ar-



tiste (jour de remise des prix), coïncidait avec l'Aïd el Fitr, indiquant que le nombre d'œuvres participant à ce prix était de l'ordre de 279 dans les domaines de la poésie, du théâtre, du roman, du cinéma, de la musique, de la danse et des arts plastiques.

Le jury dudit prix, présidé par le musicologue Salim Dada, sera composé de 14 membres, a-t-elle ajouté.

Parmi les autres volets évoqués par la ministre lors de cette conférence, figure le bilan des activités culturelles et artistiques organisées durant le mois de ramadhan, estimant que celles-ci ont connu une grande affluence des familles, permettant ainsi la participation d'un grand nombre

d'artistes locaux.

Le programme a englobé différents genres artistiques, en l'occurrence la musique, le théâtre, le cinéma et les expositions artistiques, a-t-elle indiqué, rappelant que ce programme avait été financé par le ministère.

Evoquant la saison estivale qui a débuté le 7 juin en cours, la ministre a souligné que les activités programmées répondent aux aspirations de toutes les catégories, et prennent en compte les spécificités de chaque région les abritant.

Musique/Changement des villes abritant les deux festivals internationaux

La ministre de la Culture, Meriem Merdaci, a annoncé mardi le transfert des deux festivals internationaux, à savoir, le Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes ainsi que le Festival international de Samaâ soufi, initialement abrités à Alger et Sétif vers Meliana (Ain Defla) et Laghouat.

Abrité à Alger, depuis son institution le 6 mai 2006, le Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes sera transféré à la ville de Meliana (Ain Defla) à partir de l'année prochaine.

Ce genre musical est ancré dans cette ville qui compte plusieurs troupes en la matière.

Dans le même contexte, le

Festival international de Samaâ Soufi, abrité par la ville de Sétif depuis son institution le 25 février 2009, sera transféré à la wilaya de Laghouat, où ce style connaît un fort engouement de la population locale et celle des wilayas voisines.

Le transfert de ces manifestations culturelles vers des villes de l'intérieur du pays qui souffrent d'un manque d'activités culturelles concentrées souvent dans les grandes villes permettra d'insuffler une dynamique culturelle, économique et touristique.

Le nombre de festivals a été revu à la baisse, passant de 186 à 77 festivals en 2016, après la révision des budgets et des durées de chaque festival.

A. S./APS

Livres

Mort d'Agustina Bessa-Luis, écrivaine portugaise

Révélee en 1954 avec «La Sybille», la lauréate du prix Camoës, dont l'œuvre a nourri plusieurs films du réalisateur Mancel de Oliveira, est décédée le 3 juin à Porto, à l'âge de 96 ans. Elle était une immense romancière, distinguée en 2004 par le prestigieux prix Camoës de langue portugaise. La vie d'Agustina Bessa-Luis, presque entièrement consacrée à l'écriture depuis ses débuts en 1948, s'est arrêtée le 3 juin à Porto.

Sa disparition à l'âge de 96 ans a suscité une vague d'émotion dans son pays, bien qu'elle se fût tenue à l'écart de la vie publique depuis la parution de son autobiographie en 2002 (O Livro de Agustina, non traduit). Dans un communiqué, le prési-

dent Marcelo Rebelo de Sousa a salué la mémoire d'une créatrice qui appartenait au «Portugal éternel», peintre de «la force tellurique d'un peuple et du lien profond qui existe entre nos racines, le présent et l'avenir». A Paris, son editrice Anne-Marie Métaillé se souvient d'une «femme drôle, ironique, caustique». «C'était un privilège exceptionnel que de pouvoir éditer Agustina Bessa-Luis. Le grand critique Eduardo Lourenço disait qu'elle n'avait pas du talent, mais du génie», poursuit-elle.

Admiratrice de Stendhal et de la vie et l'œuvre de l'écrivain portugais Camilo Castelo Branco (1825-1890), dont elle s'est inspirée pour son roman «Fanny Owen» (Actes Sud, 1988), com-

parée à James et Balzac, Agustina Bessa-Luis n'a eu de cesse de scruter la société portugaise, ses croyances, son histoire et ses mutations dans une cinquantaine de romans, ainsi que des livres pour la jeunesse, des biographies, des pièces de théâtre, des chroniques et des nouvelles dont une faible part ont été traduits en français.

Radicalement inclassable

Ses aphorismes, ses interventions dans le récit, son style à la fois classique et moderne confèrent à l'écriture d'Agustina Bessa-Luis un caractère singulier, radicalement inclassable. Un exemple dans «La Ronde de

nuît» (Métaillé, 2008) : «Comme Proust, Martinho Dias Nabasco avait grandi entre deux femmes qui l'aimaient ; d'un amour sujet aux changements, il est vrai, mais comme toutes choses de la vie». En 1988, elle confiait à Patrick Kéchichian, journaliste au «Monde des livres», lors d'une rencontre chez elle à Porto : «Il n'y a plus d'œuvres qui ont cette qualité aphoristique, cette phrase qui fait le prestige d'un écrivain... On ne trouve plus cette volonté de faire la définition totale d'un sentiment, d'une expérience». Il était reparti avec l'impression d'une romancière qui «cultive tranquillement le paradoxe, entre conservatisme et non-conformisme».

Gladys Marivat



Cyclisme / 31e Prix de l'Office du mouvement sportif de Paris 14e

Yacine Chalel au rendez-vous

LE CYCLISTE algérien Yacine Chalel, sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique, a fait partie des 78 athlètes engagés dans le 31e Prix de l'Office du mouvement sportif de Paris 14e, prévu hier soir (20h30 algérienne), sur une distance de 74,4 kilomètres. "La course est prévue sur un circuit de 1,2 kilomètre, que les cyclistes devront parcourir 62 fois, pour un total de

74,4 kilomètres", a détaillé le Paris Cycliste Olympique, organisateur de cette compétition. Outre l'Algérien de 23 ans, le PCO a engagé 14 autres cyclistes dans cette course, ce qui en fait, et de loin, le club le mieux représenté. L'an dernier, la victoire était revenue à Stéphane Lombard, alors au Team EVAD-Quinoa d'Anjou et qui évolue désormais au VS Valletais.

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Bernaoui participe à une journée sur le marché du sport dans le monde arabe

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports (MJS), Raouf Bernaoui, a pris part mardi à Paris à la 3^e édition des rencontres économiques, organisée par l'Institut du monde arabe (IMA) sur le marché du sport dans le monde arabe. Le ministre était accompagné du directeur général du Comité d'organisation des Jeux méditerranéens Oran-2021, Mohamed El-Morro, et du conseiller du président de la Fédération algérienne de football (FAF), chargé de la communication, Salah-Bey Aboud. Outre le ministre algérien, ont également pris part à cet événement la ministre française des Sports, Roxana Maracineanu, et son homologue tunisienne Sonia Ben Cheikh. Il y a lieu de rappeler que cette journée d'échanges et de débat intervient en lien avec l'exposition organisée par l'IMA autour du «Football dans le monde arabe» qui consacre une place privilégiée à la mythique équipe de football du FLN et à l'équipe nationale de 1982, à l'origine du changement de règlement du déroulement de la phase finale de la Coupe du Monde.

Intervenant dans une des tables rondes, Mohamed El-Morro a présenté l'état d'avancement des préparatifs des prochains JM d'Oran, assurant que l'Algérie respectera ses engagements internationaux dans l'organisation de cette échéance sportive «importante». Pour sa part, Salah-Bey Aboud a passé en revue les principaux projets de la FAF en matière de promotion de l'histoire du football algérien, notamment en ce qui concerne le projet de création d'un centre de documentation numérique autour de ce sport roi. En marge des travaux, le MJS a eu des entretiens avec le président de l'IMA, Jack Lang, et les ministres des Sports de la France et de la Tunisie. «Les relations bilatérales dans le domaine du sport ont été abordées», a-t-on indiqué. Le ministre a visité par la suite l'exposition sur le football et le monde arabe qu'abrite l'IMA jusqu'au 21 juillet. Le football algérien, à travers l'histoire de la mythique équipe du FLN (1958-1962) et l'épopée de la sélection algérienne de 1982, y est à l'honneur, rappelle-t-on.

Aviron

L'EN se prépare au barrage de Béni Haroun (Mila)

L'ÉQUIPE nationale d'aviron se trouve en stage de préparation à la base nautique du barrage de Béni Haroun, à Mila, en prévision des prochaines échéances officielles, a-t-on appris mardi du directeur du stage, Bilal Mehrez. Ce stage qui a lieu du 8 au 19 juin courant sous la direction de l'entraîneur national Mohamed Riadh Garidi, est le troisième du genre organisé au niveau de cette base nautique au profit de la sélection nationale d'aviron (4 athlètes), a précisé la même source. Les athlètes Oussama Hebich et Amina Rouba ont interrompu le stage pour représenter l'Algérie aux premiers Jeux africains de plage au Cap-Vert du 11 au 19 juin en compagnie de l'entraîneur adjoint Chawki Deriase, selon la même source. Le stage est organisé par la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et canoë kayak et s'inscrit dans le cadre de la préparation des équipes

nationales pour les compétitions internationales, dont la troisième phase de la Coupe du monde d'aviron prévue à Rotterdam (Hollande) du 10 au 15 juillet prochain, a encore souligné le directeur du stage. Le barrage de Béni Haroun est une espace «très convenable» pour les entraînements et les préparatifs pour les compétitions de haut niveau permettant de développer leur endurance en ramant «sans aucun obstacle» sur des distances de plus de 20 000 mètres, alors que les distances de compétition ne dépassent point les 10 000 mètres, a ajouté M. Mehrez. La base nautique compte également une salle de musculation qui dispose notamment d'un appareil ergonomique de simulation de la rame utilisable pour la musculation des athlètes et lorsque les conditions météorologiques ne se prêtent pas au travail en plein air, selon la même technicien.

L'EN tenue en échec par le Burundi Du pain sur la planche pour Belmadi

■ L'équipe nationale de football a été tenue en échec par le Burundi (1/1), lors d'un match comptant pour la préparation de la CAN 2019 du Caire qui débute le 21 juin prochain et qui s'est disputé avant-hier soir à Doha, au Qatar.

Par Mahfoud M.

Les Verts étaient les premiers à ouvrir la marque à la 68' par Bounedjah, avant qu'Amissi ne rétablisse l'équilibre à la 73' pour le Burundi. C'est donc de mauvais augure pour les Fennecs qui ne semblent pas prêts à cent pour cent pour le rendez-vous africain qui pointe son nez et où les Algériens n'auront pas droit à l'erreur s'ils ne veulent pas passer à côté et rater encore une fois le coche. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, aura, en tout cas, du pain sur la planche, surtout qu'il ne reste pas beaucoup avant l'entame de la CAN qui débute pour les Verts le 23 juin prochain face au Kenya. Si Bounedjah a rassuré les fans des Verts et son coach en prouvant ses qualités de buteur, la défense, quant à elle, reste le maillon faible de la sélection, sachant qu'elle a encore failli lors de ce match amical face au Burundi. Le sélectionneur national devra s'appliquer à trouver les solutions pour éviter ce genre d'erreurs à la CAN, surtout qu'elles peuvent être fatales face à de grosses sélections comme le Sénégal. Il faut savoir que Belmadi a incorporé une équipe inédite lors de ce match, en faisant évoluer, par exemple, Mandi en latéral gauche avant qu'il ne retrouve une place dans



Les coéquipiers de Mahrez pas encore prêts

l'axe avec l'entrée de Farès en deuxième période. Feghouli a joué dans un registre inhabituel, évoluant comme milieu récupérateur, alors qu'il est plus porté vers l'offensive.

Belmadi renvoie Belkhabla après une vidéo indécente

Par ailleurs, un scandale a éclaté avant-hier soir le groupe des Verts et concerne le milieu de terrain brestois, Harris Belkhabla. Ce dernier aurait été aperçu dans une posture indécente dans une vidéo postée sur

les réseaux sociaux. La réaction du coach Belmadi n'a pas tardé, puisqu'il a décidé de renvoyer le joueur après avoir discuté avec lui en présence du capitaine, Riad Mahrez. Le driver des Verts a ensuite fait appel au milieu de terrain de l'USMA, Mohamed Benkhemassa qui le remplacera au pied levé dans la liste des 23 convoqués pour la CAN 2019. Récent champion d'Algérie en titre avec son club de l'USMA, Benkhemassa est le mieux indiqué donc pour le remplacer, surtout que les choix sont restreints à ce poste.

M. M.

Tennis/Classement mondial féminin Inès Ibbou occupe la 213^e place

La tenniswoman algérienne Inès Ibbou a gagné cinq places dans le nouveau classement mondial féminin, dévoilé lundi soir par la Fédération internationale de la discipline (ITF), se plaçant désormais au 213^e rang. Il y a quinze jours, l'Algérienne de 20 ans avait réussi un bond spectaculaire de 172 places pour se placer au 214^e rang, essentiellement grâce à son bon parcours en Turquie, où elle avait disputé

pas moins de cinq tournois consécutifs à Antalya, dont deux demi-finales et une finale. Cependant, le fait de s'être accordée un moment de répit après ce parcours du combattant lui a coûté quatre places dans le classement suivant, dévoilé la semaine passée, et dans lequel elle avait régressé à la 218^e place. Mais le tir a été rectifié ce lundi, avec le gain de ces cinq places qui ont valu à la championne d'Afrique «juniors»

de 2015 une nouvelle ascension sur le plan mondial. De son côté, l'Oranaise Amira Benaïssa, deuxième meilleure algérienne sur le plan mondial, s'est maintenue au 62^e rang, devant les sœurs Boudjadi, Hanine et Yassamine, respectivement 1490^e et 1713^e. Le classement de la Fédération internationale de tennis est toujours dominé par la Chilienne Fernanda Brito, devant la Taïwanaise Lee Chen Hua et la Belge Lara Salden.

Athlétisme / Meeting de Cidade Lisboa

Bouhadda deuxième sur le 200 mètres

Le sprinter algérien Soufiane Bouhadda a décroché la deuxième place sur le 200 mètres du Meeting de Cidade Lisboa, disputé lundi soir au Portugal, avec un chrono de 21.22. La course a été remportée par le Brésilien Jonathan Rodrigues en 21.10, alors que le Portugais Carlos Manuel Sampaio Naschimento a com-

plété le podium en 21.23. Cette course est la troisième épreuve officielle pour Bouhadda cette saison, après le Challenge régional de Valence, disputé le 1er juin courant et dans lequel il avait occupé la 3^e place sur 400 mètres, en 47.54, avant de revenir sur le 200 mètres, lors du Meeting d'Angoulême, disputé le 7 juin

et dans lequel il avait réalisé un chrono de 21.48. Deux autres Algériens avaient participé au Meeting international de Cidade Lisboa, à savoir Miloud Laredj, qui a terminé à la 4e place sur 400 mètres en 47.41, et Salim Keddar, qui a terminé en seconde position sur le 800 mètres, avec un chrono de 1:49.20.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Contrebande

Arrestation de 3 narcotrafiquants à Tlemcen et de 39 orpailleurs au sud du pays

TROIS narcotrafiquants, en possession de grandes quantités de kif traité, ont été arrêtés mardi à Tlemcen par des gardes-frontières en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, alors que 39 orpailleurs ont été appréhendés au sud du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire, indique hier dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et dans la dynamique des opérations de qualité visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, des gardes-frontières en coordination avec des éléments de la GN ont arrêté, le 11 juin 2019 à Tlemcen, trois narcotrafiquants en possession de 200 kilogrammes de kif traité, tandis que des gardes-côtes ont saisi, à El-Ghazouet et Beni-Saf, une autre quantité de la même substance s'élevant à 105,7 kilogrammes»,

précise la même source. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP en coordination avec les services des Douanes, ont saisi, à Bordj Badji Mokhtar/6^e RM, (23,4) kilogrammes de kif traité, alors que des éléments de la GN ont saisi (8,680) kilogrammes de la même substance détenue par un narcotrafiquant à Sétif/5^e RM.

D'autre part, des détachements de l'ANP ont appréhendé, lors d'opérations distinctes menées à Djanet et Tamanrasset, 39 orpailleurs et saisi 38 groupes électrogènes, 28 marteaux piqueurs, ainsi qu'un camion chargé de mélange de pierres et d'or brut, tandis que des éléments de la GN ont découvert, à El-Taref, un atelier de préparation d'armes artisanales et saisi 595 grammes de kif traité, un fusil de chasse, des outils de remplissage de cartouches, une quantité de munitions et divers autres objets, conclut le MDN.

R. D.

Ligue 1/MC Oran

Le nouveau président annonce déjà son retrait

NACEREDDINE Karaouzene s'est retiré de la présidence de la Société sportive par actions (SSPA) du MC Oran, 48 heures après sa désignation à ce poste, a-t-on appris hier de l'intéressé. Mal accueilli par les supporters du club de Ligue 1 de football qui réclament le départ de tous les actionnaires de la SSPA et la cession des actions de cette dernière à la société Hyproc Shipping Company, Karaouzene a déclaré s'être retrouvé «abandonné» par ses collègues du Conseil d'administration. Il a ajouté avoir rencon-

tré toutes les peines du monde pour entamer sa mission, vu l'opération de passation de consignes avec son prédécesseur, Ahmed Belhadj, qui devait avoir lieu mardi, mais qui ne s'est finalement pas faite. Auparavant, trois membres du nouveau Conseil d'administration, à savoir Tayeb Mahiaoui, Redouane Benzerga et Réda Acimi, ont annoncé leur retrait de cette instance formée au cours de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est déroulée lundi passé.

Racim S.

Sénégal

Décès de l'ambassadeur russe en poste à Dakar

L'AMBASSADE de la Fédération de Russie au Sénégal a annoncé hier le décès de l'ambassadeur russe Sergueï Krioukov, déplorant la «mort prématurée» d'un «professionnel de son domaine», ont rapporté des médias locaux. «L'ambassadeur russe au Sénégal, Sergueï Krioukov, est décédé mardi 11 juin à Dakar à l'âge de 59 ans», a indiqué l'ambassade russe, citée par l'agence Sputnik, sans toutefois détailler les circonstances de sa mort. Dans un communiqué publié sur son compte Facebook, la représentation diplomatique a précisé que Sergueï Krioukov était en poste au Sénégal depuis 2014, après avoir dirigé pendant trois ans le département de l'Afrique au sein du ministère russe des Affaires étrangères. «Le personnel de l'ambassade de

Russie au Sénégal est attristé par la mort prématurée de l'ambassadeur de Russie en République du Sénégal et en République de Gambie, Sergueï Krioukov», a ajouté la représentation diplomatique, déplorant la disparition d'un «homme brillant, professionnel de son domaine», a poursuivi Sputnik. «A tous les postes qu'il occupait, Sergueï Krioukov faisait preuve d'une grande responsabilité personnelle et de compétence, défendant les intérêts nationaux de la Russie et contribuant à la réalisation de la politique étrangère de notre pays», a souligné, en outre, l'ambassade russe. La cérémonie de levée de corps s'est déroulée hier à l'hôpital principal de Dakar, a fait savoir la représentation diplomatique russe.

R. I.

Affaire Tahkout: 19 personnes sous mandat de dépôt



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Un incendie à l'hôtel Lala Khedidja cause d'importants dégâts matériels

■ Un incendie s'est déclaré, hier matin, au chantier de rénovation de l'hôtel public Lala Khedidja de Tizi Ouzou, causant de dégâts considérables sans faire de victimes.

Par Hamid M.

Le sinistre s'est produit au rez-de-chaussée de l'établissement hôtelier, causant la perte d'une quantité importante de différents matériaux de construction ainsi qu'un lot de climatiseurs, selon un premier bilan des pertes établi. La Protection civile a mobilisé quatre camions de lutte contre les incendies et une vingtaine d'éléments pour circonscrire le sinistre dont la cause n'a pas été précisée. Par ailleurs, un groupe de malfaiteurs qui s'adonnaient au cambriolage de maisons vient d'être démantelé par la police à Iferhounène (56 km au sud de Tizi Ouzou), a indiqué hier la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou dans un communiqué. Composé de six individus



âgés entre 19 et 20 ans, le groupe de malfaiteurs opérait des cambriolages en usant de doubles clés de maison. La police a pu récupérer un butin constitué de la somme de plus de 2,6 millions de dinars, une quantité de bijoux et une moto. Présentés

devant le parquet de Ain El Hammam avant-hier, un membre de ce réseau a été placé en détention provisoire, trois sous contrôle judiciaire et deux cités à comparaître, selon les précisions fournies par la même source.

H. M.

Ouargla

La Conservation des forêts sauve un vautour coincé dans un lac

Des éléments de la Conservation des forêts de la wilaya déléguée de Touggourt ont réussi à sauver la vie d'un vautour fauve, coincé dans un lac, sur le territoire de la commune de Témacine (150 km au nord-est de Ouargla), a-t-on appris hier auprès de cette institution. Lors d'une mission de surveillance effectuée par une patrouille de la Conservation locale des forêts dans les zones humides de la région, l'animal a été découvert très mal en point et menacé de noyade dans le lac dit El-Bhour, a précisé à l'APS la responsable du secteur des forêts à Touggourt. Les moyens

nécessaires ont été mobilisés pour intervenir sur place et sauver la vie de ce rapace protégé qui a ensuite été pris en charge par un vétérinaire avant d'être relâché sain et sauf, raconte-t-elle. Bien que souvent nécrophage (charognard), mais dont il ne faut pas négliger ses capacités en matière de chasse dans des cas très limités, le vautour fauve (gyps fulvus) est une espèce d'oiseau de grande taille répandue en Afrique du Nord, précise Nedjela Adamou. Faisant une escale dans le lac d'El-Bhour, cette espèce de rapace niche généralement au nord du pays dans les forêts et fréquentes

beaucoup les zones montagneuses, telles que les régions de Jijel, Béni Haroun (Mila) et Djurdjura (Kabylie) dans l'Atlas tellien, explique M^{me} Adamou. D'un corps de couleur brun-gris dont le poids oscille entre 8 et 11 kilos, le vautour fauve adulte est caractérisé aussi par ses longues ailes donnant une envergure de plus de deux mètres, a-t-elle ajouté. La wilaya de Ouargla recense pas moins d'une dizaine de zones humides, dont certaines sont classées sur la liste Ramsar et se distinguent par une riche biodiversité, a-t-on signalé à la Conservation des forêts.

Samir T.